

# Le collège de Mazières condamné

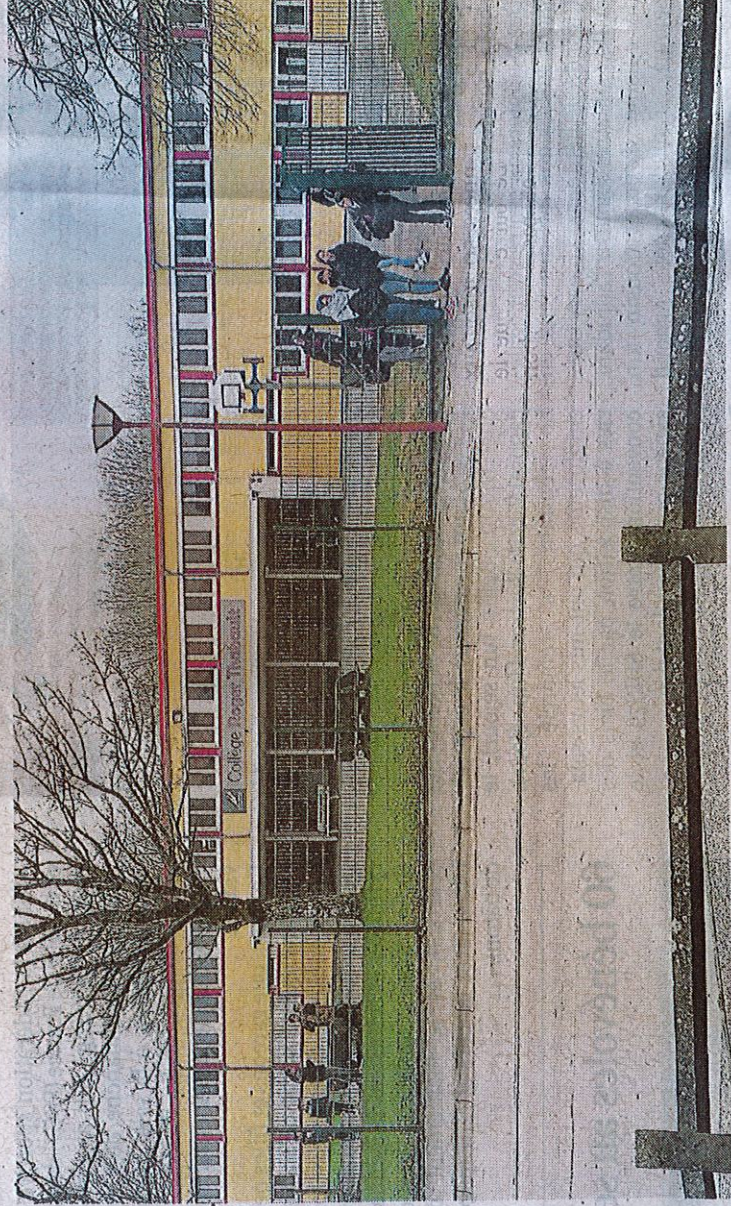
La présidente du Département a annoncé mardi soir aux enseignants et parents d'élèves du collège Roger-Thabault, de Mazières-en-Gâtine, le projet de fermeture de l'établissement.

Il est 18 heures, ce mardi 24 janvier. Dans l'une des salles du collège Roger-Thabault de Mazières-en-Gâtine, une vingtaine de personnes sont convoquées au conseil d'administration de l'établissement. Des enseignants sont présents. Des personnels administratifs. Les parents d'élèves aussi. Le maire de la commune, Jacques Fradin, également. Ils ont face à eux Coralie Denoues, la présidente du Département, accompagnée de son binôme du canton de Gâtine, Didier Gaillard, du vice-président Thierry Marolleau, et du directeur général des services du Département.

## « Du ressort exclusif du Département »

Ces derniers savent qu'ils vont être les oiseaux de mauvais augure de la soirée. Et ils avaient bien raison de le penser. La preuve : « Lors du conseil d'administration du mardi 24 janvier, la présidente du conseil départemental nous a annoncé la fermeture du collège Roger-Thabault de Mazières-en-Gâtine pour la rentrée 2026-2027. La carte scolaire va être revue avec les maires des communes concernées. La plupart des élèves seront redirigés vers un nouveau collège à Secondigny avec un internat dit « d'excellence », écrit, mercredi, Céline Karasinski, au nom de l'association des parents d'élèves. Un internat qui pourrait accueillir 68 collégiens dans un collège reconstruit.

Au terme d'une réunion qui a duré plus d'une heure trente, et s'est déroulée dans le calme, les langues se sont ensuite déliées au cours de la soirée. Quelques messages sur les réseaux sociaux ont fleuri pour notamment fustiger cette décision et l'attitude des élus locaux de Mazières-en-Gâtine, critiqués pour leur silence.



Construit en 1965, le collège Roger-Thabault fermera pour la rentrée 2026-2027.

Photo : CO

Contacté mercredi un peu avant la pause déjeuner, Jacques Fradin, maire de Mazières depuis 2020, n'a pas souhaité s'exprimer sur l'annonce faite. « On nous a demandé de rester discrets jusqu'au 3 février prochain, date à laquelle le plan collèges doit être révélé. Je respecterai donc cette consigne, d'autant plus qu'aucune décision définitive n'a encore été officiellement émise. Ce que je veux et peux toutefois dire, c'est que la décision, quelle qu'elle soit, ne peut nous être reprochée. Nous n'avons pas la compétence collège. Celle-ci est du ressort exclusif du Département. » Si le maire ne souhaite donc pas entrer dans le débat « pour ou contre cette fermeture » qui doit pourtant le déranger bien sincèrement si elle se concrétisait, ce n'est en revanche pas le cas des parents d'élèves.

Dans un communiqué qui nous a été adressé hier matin, ils disent : « Il s'agit purement et simplement d'un choix politique. Le conseil départemental a choisi de sacrifier le collège de Mazières-en-Gâtine. Nous ne prenons pas cette décision prise sans aucune concertation avec les intéressés (enseignants et parents d'élèves). Nous nous inquiétons du temps de transport pour rejoindre le futur collège de Secondigny. On nous assure moins de 40 minutes de transport... Quel avenir pour les activités associatives basées dans la commune mais qui accueillent les habitants des communes aux alentours ? Quel avenir pour nos territoires ruraux de plus en plus abandonnés par les pouvoirs publics ? Aujourd'hui, nous n'avons pas de réponse. »

Les parents d'élèves ont décidé

Eric MARTEAU

## 257

### ÉLÈVES

A ce jour, quelque 257 élèves suivent une scolarité normale au collège de Mazières-en-Gâtine. Les effectifs y sont stables depuis plusieurs années. Un collège dit de type Pailleron, donc qui n'est plus aux normes nouvelles. Il n'en reste que quelques-uns en France. Au cours des dernières années, ces établissements ont vu pour la plupart de plus de cinquante anssement rasés pour être reconstruits. Ou pas.